

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit civil III - Réels (4DR1044)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 4 ph	oral: 15 min	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Mme Anne-Christine Fornage.

Objectifs:

Les droits réels régissent les relations entre l'homme et les choses.

L'objectif du cours est de sensibiliser les étudiants au formalisme dominant les droits réels, leur permettre d'acquérir les notions de base en matière de droit de la propriété et de droits réels limités, et les familiariser avec les actions réelles mobilières et immobilières.

Contenu:

Le cours traite notamment des matières suivantes :

- les instruments de publicité (possession, Registre foncier)
- la propriété (propriété mobilière, propriété immobilière, propriété collective)
- les droits réels limités (servitudes, charges foncières, droits de gage mobiliers et immobiliers).

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Le candidat doit répondre à une question théorique et résoudre un cas pratique.

Documentation:

Les fiches de travail contiennent des références aux textes légaux, à la doctrine et à la jurisprudence, des liens sur les sites internet utiles, des documents illustrant la matière, des questions théoriques et des cas pratiques. La présentation Power Point résume la matière de façon schématique. Un polycopié d'arrêts topiques est mis à disposition.

Forme de l'enseignement:

Cours et exercices.